AMAP DES 4 VENTS

Contrat d'engagement du groupe « PAIN »

Période du 26/10/2017 au 19/04/2018

Contractants :

Producteur (AB) :

Thomas RABU
Le bois Vert
44370 Varades

Consommateur adhérent :

Termes du contrat :

Il est proposé chaque semaine huit types de pain : Pain de campagne, pain semi-complet, pain au sésame, pain de mie, pain grand épeautre, pain graines de courge et tournesol, tourton au chocolat, tourton brioché (raisins secs), méteil (blé, seigle).
La durée du contrat est de 26 semaines. Il n'y aura pas de distribution pendant la semaine 52 (semaine B) et les produits de cette semaine ne seront pas distribués en amont ou en aval. Le montant total du contrat est donc réalisé sur 25 semaines.

Commande :

La commande minimum est de 1 pain par quinzaine.

Principes de fonctionnement :

La sélection des produits est hebdomadaire.
Un tableau vous est fourni pour pouvoir sélectionner la liste des produits que vous vous engagez à acheter chaque semaine, mais en permettant une variation sur 2 semaines types. (Il est possible de ne commander qu'une semaine sur deux.) Ce fonctionnement permet de varier le panier.

Paiement de la commande :

Pour des raisons de commodité, nous vous demandons un paiement en 6 fois. Vous devez donc faire 6 chèques à l'ordre du producteur. (Il est possible de faire qu'un seul chèque au lieu de 6.) Si besoin, il y aura une régularisation en fin de contrat.

Fait à

Signature du producteur :

le

Signature du consommateur :

Le présent contrat doit être apporté en 2 exemplaires pour la signature du 5 octobre 2017.

Référents « pain » :

Alex HUET
La Guessière / St Laurent de Autels
Tel 06 64 68 42 61
alex.huet44@laposte.net

Christiane Delalande
23 rue Hyppolyte Maindron / Champtoceaux
tel 02 40 83 50 19
jlcdelala@free.fr